

Public Notice



PROMULGATION

BY-LAW 04-047-264

NOTICE is given that the following draft by-law was adopted at the regular sitting of the Borough of Pierrefonds-Roxboro council held on February 5, 2024 and was adopted by the City council at the June 18, 2024 regular sitting:

BY-LAW 04-047-264

By-law amending By-law 04-047 concerning Ville de Montréal's Master Plan – Pierrefonds-Roxboro Borough.

This by-law becomes effective on June 18, 2024 and is available for consultation at the Secretary of the Borough's office during opening hours as well as on the Borough's website at the following address: montreal.ca/pierrefonds-roxboro.

GIVEN IN MONTREAL, BOROUGH OF PIERREFONDS-ROXBORO

This sixteenth day of July of the year 2024.

The secretary of the Borough

Me Jean-François Gauthier, MBA

/rl

Extrait authentique du procès-verbal d'une assemblée du conseil municipal

Assemblée ordinaire du lundi 17 juin 2024
Séance tenue le 18 juin 2024

Résolution: CM24 0769

Adoption, sans changement, du règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement 04-047 sur le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal - Arrondissement de Pierrefonds-Roxboro », afin d'y intégrer le Plan particulier d'urbanisme (PPU) du boulevard Saint-Charles de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro

Vu l'avis de motion donné du projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement 04-047 sur le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal - Arrondissement de Pierrefonds-Roxboro », afin d'y intégrer le Plan particulier d'urbanisme (PPU) du boulevard Saint-Charles de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, à l'assemblée du conseil d'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro du 5 février 2024, par sa résolution CA24 29 0031 et le dépôt du projet de règlement avec le dossier décisionnel lors de cette séance;

Vu la résolution CA24 29 0031 du conseil d'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro à sa séance du 5 février 2024, adoptant ledit projet de règlement;

Attendu qu'une assemblée publique de consultation a été tenue le 20 mars 2024 au 13665, boulevard de Pierrefonds et annoncée au préalable par un avis public paru le 4 mars 2024, sur ce projet de règlement;

Attendu qu'une copie du règlement et du dossier décisionnel ont été distribués aux membres du conseil plus de 72 heures avant la séance;

Attendu que l'objet et le coût de ce règlement sont détaillés au règlement et au dossier décisionnel;

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 12 juin 2024, par sa résolution CE24 1009;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Luc Rabouin

Et résolu :

d'adopter, sans changement, le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement 04-047 sur le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal – Arrondissement de Pierrefonds-Roxboro », afin d'y intégrer le Plan particulier d'urbanisme (PPU) du boulevard Saint-Charles de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro.

Un débat s'engage.

Adopté à l'unanimité.

44.04 1232640002
/sb

Valérie PLANTE

Mairesse

Emmanuel TANI-MOORE

Greffier de la Ville

(certifié conforme)

Emmanuel TANI-MOORE
Greffier de la Ville

Règlement 04-047-264

Signée électroniquement le 26 juin 2024